



R A P P O R T

**du Conseil communal au Conseil général de la Ville de Boudry relatif
à une demande de crédit d'engagement de CHF 100'000.00 ayant
pour objet l'assainissement d'armoires électriques à basse tension**

Résumé

Conformément aux assainissement déjà consentis ces dernières années, il a été prévu pour l'année 2020 de remplacer quatre armoires de distribution qui sont en mauvais état (fissurées).

Rapport n° : CG-8710.600-15
Date : 27.05.2020
Dicastère : Services industriels

Monsieur le Président du Conseil général,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général,

Conformément aux assainissements déjà consentis ces dernières années, il a été prévu pour l'année 2020 de remplacer quatre armoires de distribution.

Même si ces armoires sont déjà désignées ou sélectionnées, le changement se fera par étapes afin de changer le choix d'une ou l'autre de ces dernières si des interventions sur la commune devaient prioriser un autre secteur.

PROJET :

ARMOIRE BT

Les quatre armoires sélectionnées sont en mauvais état (fissurées) et présentent un appareillage vétuste qui ne répond plus aux normes. Elles ont été choisies en concertation avec les services techniques et l'entreprise Sitebco. Pour certaines de ces dernières, des compartiments séparés seront par conséquent installés pour l'éclairage public et le télé-réseau.

Une des armoires (ADBT Musée) est équipée d'une prise de manifestation. Afin de faciliter son utilisation future, il est prévu d'intégrer un compartiment dédié à la fourniture d'énergie temporaire. Ce dernier sera équipé de plusieurs prises, sécurisées et sous comptage.

A noter qu'une rocade a été effectuée par rapport aux armoires prévues en 2019. Par conséquent, parmi les quatre armoires sélectionnées, une armoire est à nouveau proposée (ADBT Pont des Repaires).

Les armoires sélectionnées sont :

ADBT « Pont des Repaires »



ADBT « Musée Sud »



ADBT « Place Marat »



ADBT « Prés n°1 »



COÛTS :

Les coûts présentés ci-après concernent uniquement le réseau électrique BT.

Libellé	Coûts [CHF]
4 armoires de distribution, y.c. travaux de manœuvres et installations provisoires	80'000
Travaux de génie-civil pour provisoires et nouveaux socles	20'000
Total HT	100'000
TVA	7'700
Total TTC (arrondi)	108'000

CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président du Conseil général, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, à accepter l'arrêté qui vous est proposé ci-après.

LE CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE BOUDRY

Vu la loi sur les communes du 21 décembre 1964,
Vu la loi sur les finances de l'Etat et des communes (LFinEC) du 24 juin 2014,
Vu le règlement général de Commune du 23 mai 2016,
Vu le règlement communal sur les finances (RCF) du 29 juin 2015,
Vu le budget des investissements 2020,
Entendu la commission de gestion et des finances,
Sur la proposition du Conseil communal,

arrête

- Article premier :** Un crédit d'engagement de CHF 100'000.00 est mis à disposition du Conseil communal pour l'assainissement de quatre armoires électriques à basse tension.
- Article 2 :** La dépense est comptabilisée au compte des investissements n° 20200602 et amortie au taux de 3 % l'an.
- Article 3 :** Le Conseil communal est chargé de l'exécution du présent arrêté, à l'expiration du délai référendaire.

Boudry, le 27 mai 2020

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président

Le secrétaire

Jean-Michel Buschini

Jean-Pierre Leuenberger